



# André Catherin : "trop de choses sont dans les têtes, il faut davantage formaliser"

A la tête d'un cabinet de 12 personnes situé à Belleville-sur-Saône, André Catherin est en cours de certification Iso pour l'ensemble de ses services. Une procédure longue mais dont il entrevoit déjà les avantages en termes de sécurité, de productivité et de qualité.



**Paroles d'experts** Pour quelles raisons êtes-vous engagé dans cette procédure de certification Iso ?

**André Catherin :** Pour trois raisons essentielles, dont la principale est la sauvegarde du savoir-faire du cabinet. Beaucoup d'éléments sont dans les têtes, il faut absolument rédiger et formaliser davantage nos différentes pratiques professionnelles. Sinon, ce savoir-faire est menacé, ce qui serait à terme dommageable pour la profession.

Mon souhait est aussi de permettre une meilleure intégration des nouveaux collaborateurs à leur poste de travail. Les choses sont de plus en plus compliquées, nous avons donc besoin de référentiels. Enfin, nous sommes un petit cabinet et je trouve qu'il est important de renvoyer une image positive et de qualité. C'est un aspect lié à notre communication mais que je souhaite développer dans le futur.

**Comment procédez-vous ?**

**AC :** Nous avons démarré ce chantier de la certification en mai 2006 et espérons décrocher le label à la fin de l'année. C'est un travail long et assez technique pour lequel je conseille de

se faire accompagner. Pour ma part, je travaille avec un formateur indépendant spécialisé dans l'accompagnement à la certification, qui nous fournit les méthodes et nous fixe des objectifs. Au total, nous passerons quinze demi-journée ensemble, auxquelles s'ajoute un laps de temps au moins équivalent en ce qui me concerne pour rédiger et formaliser les documents.

Pour l'instant, nous en sommes au stade de l'analyse des différentes tâches, comme par exemple les délais applicables à chaque type d'opération, que nous dissequons et formalisons avec des objectifs à tenir. Nous allons ainsi passer en revue l'ensemble des processus : arrêt des bilans, tenue des comptabilités, éléments sociaux et fiscaux...

**Quel est le coût de la démarche ?**

**AC :** Le formateur revient à 8 000 euros environ, auquel il faut ajouter le temps passé par les collaborateurs impliqués et moi-même. En décaissement, nous allons friser les 10 000 euros, ce qui peut paraître un peu lourd mais, depuis six mois que nous travaillons, s'annonce en fait très rentable.

**Vous attendez quels types de bénéfices pour le cabinet ?**

**AC :** A mes yeux, cet investissement ne se discute pas tant il apparaît nécessaire. Les gains induits seront à tous les niveaux : sécurité de nos méthodes, meilleure productivité et plus grande satisfaction des clients.

Quant aux collaborateurs, leur motivation est en hausse sur ce dossier. Au début, j'ai senti un flottement mais dès que l'on aborde le côté pratique des choses, l'adhésion est totale. Au final, je ne vous cache pas ma satisfaction à renvoyer une image très positive et aussi entreprenante d'un petit cabinet comme le mien. ●

## En bref

### LES SYNDICATS EN RENFORT

Les syndicats de la profession – IFEC et ECF – débattent fréquemment de ces questions de procédures internes et ont publié des ouvrages traitant de sujets précis se révélant très utiles. Ils organisent des formations, des séminaires et s'avèrent une source d'information à ne pas négliger dans le cas de la formalisation de manuels.

### LA SOLUTION ATH

Née de la volonté de cabinets indépendants, l'association ATH (Association Technique d'Harmonisation) apporte sa contribution à l'amélioration des prestations assurées par les professionnels. Elle assure une mise à jour et un enrichissement des référentiels techniques pour les activités d'audit et de commissariat aux comptes, de consolidation, d'expertise comptable et pour les services connexes aux entreprises. ATH conçoit et met à jour les supports opérationnels correspondants, diffusés soit sur support "papier", soit sur cd-rom, soit sur extranet.

**Contact : Marie-Laure Parthenay, secrétaire général d'ATH, 5 bis rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 01 42 96 18 97**

### LE CONSEIL RÉGIONAL MONTRE L'EXEMPLE



Premier Conseil régional à avoir obtenu la certification Iso 9001, l'Ordre Rhône-Alpes dispose d'une expérience de la rédaction et de la mise en œuvre de procédures, qu'il met évidemment à la disposition des confrères. Il est d'ailleurs fréquemment interrogé à titre d'exemple par les autres conseils régionaux de France.

**Contact : Daniel Blanès 04 72 60 26 26.**